



Après dix ans d'activité, **Histoires de PARENTS** fait peau neuve avec le développement d'un accompagnement destiné aux parents d'élèves.

CONTEXTE ET INTENTIONS

HdPe (Histoires de PARENTS d'élèves) contribue à répondre aux difficultés socio-éducatives repérées au sein des établissements scolaires vaudois avec une offre de soutien spécifiquement adressée aux parents d'élèves (jusqu'à 14 ans).

HdPe est une prestation de prévention secondaire en matière socio-éducative (repérage et intervention précoces). Elle est destinée à accompagner des parents qui rencontrent des difficultés éducatives durant le processus scolaire de leur enfant. Les parents sont volontaires et partie prenante dans la mise en place de moyens pour accompagner l'évolution de leur situation et celle de leur enfant.

L'activité d'**HdPe** a pour objet le bien-être et les besoins de l'enfant ainsi que son intégration dans le milieu scolaire, favorisant ses apprentissages et améliorant ses chances de réussite durant son parcours scolaire. La démarche consiste à soutenir et renforcer la capacité de réponse parentale et son efficacité au cœur même du système familial et de son environnement (scolaire et social).

DÉROULEMENT

HdPe est une prestation accessible directement par l'école.

RENCONTRE PRÉALABLE

Avant d'effectuer la première demande à **HdPe**, l'établissement scolaire doit solliciter une rencontre préalable avec un collaborateur de l'équipe d'**HdPe**. Cette rencontre est principalement destinée à initier la relation de collaboration. Elle permet aussi de préciser les contenus de l'accompagnement et de répondre aux éventuelles questions.

Les modalités d'accès au formulaire de demande web sont transmises lors de la rencontre préalable.

Vérification de l'orientation

Au numéro **0848 044 444** les professionnels peuvent s'assurer que la situation donnée relève de la mission d'**HdPe**.

Dépôt officiel de la demande

Il s'effectue via le formulaire web disponible en ligne sur le site internet : www.histoires-de-parents.ch.

Séance inaugurale

Une séance inaugurale réunit Parents-Ecole-HdPe afin de s'accorder sur le sujet de travail.

Contrat

La démarche peut se dérouler de manière accompagnée (collaboration avec un acteur scolaire) et aboutir à la signature d'un « contrat » tripartite (symbolique). Elle peut également se poursuivre de manière autonome (parent seul). Le cas échéant, le collaborateur **HdPe** et le parent signent un « contrat » bipartite lors d'une rencontre ultérieure.

Suite du processus

Le processus se poursuit sous différentes modalités : ► rencontres au domicile familial ► opportunités de participation aux groupes et ateliers thématiques d'Histoires de PARENTS ► rencontres HdPe/parents/école ► orientation vers d'autres ressources et prestations.

Bilan tripartite

Le bilan vise l'appréciation des objectifs définis lors de la séance inaugurale, l'état des besoins de l'école et ceux du parent au terme de l'accompagnement.

HdPe propose un soutien individualisé, confidentiel et gratuit, dont la durée est de quelques semaines à 4 mois.

Rencontre préalable avant la 1^{ère} demande

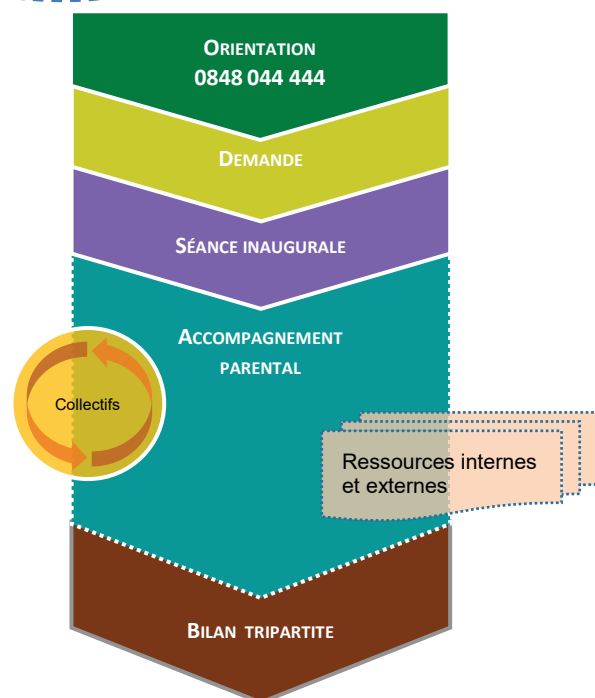
Les parents sont accompagnés par un professionnel de l'éducation sociale lors de rencontres à domicile. Ensemble, ils identifient des réponses adaptées et concrètes aux besoins familiaux et à ceux de l'enfant.

De cas en cas, un ajustement sur les représentations et perceptions des trois acteurs (parents, école, HdPe) a lieu lors des rencontres tripartites. Les parents ont également la possibilité, ponctuellement ou plus régulièrement, de profiter des espaces collectifs et d'échanges avec d'autres parents qui vivent eux aussi des difficultés avec leur enfant.

Tout au long de l'accompagnement, les thèmes suivants peuvent être abordés :

- La relation parent-enfant (environnement scolaire, social et familial)
- L'autorité, les règles et les limites
- Le soutien à la scolarité
- Le développement de l'estime de soi
- Les émotions chez l'enfant et le stress chez le parent
- Les valeurs éducatives et la culture familiale
- Les circonstances éducatives et situations rencontrées au quotidien

La posture de l'intervenant tend à valoriser les compétences parentales et à créer ou renforcer les liens avec l'école. Elle prend en considération les facteurs individuels (enfant et parent) et contextuels (parcours familial, culture, ressources matérielles, etc.). L'accompagnement vise à améliorer la compréhension de l'enfant et du parent relative à l'environnement scolaire et à ses exigences.



L'ÉQUIPE ET LA FONDATION JEUNESSE & FAMILLES

L'équipe d'Histoires de PARENTS est constituée de professionnels avec une formation de base en éducation sociale, enrichie de diverses formations post-grades (approche systémique, entretien motivationnel, technique d'entretien d'explicitation, formation d'adultes, PNL, etc.) et d'expériences professionnelles variées. La **Fondation Jeunesse & Familles** exerce son activité dans le canton de Vaud. Elle a pour but d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en difficultés, ainsi que de soutenir leur famille.

Pour des informations complémentaires, nous vous invitons à consulter la page internet www.histoires-de-parents.ch. Tous les jours ouvrables vous pouvez nous contacter facilement par courrier électronique (histoires-de-parents@jfnet.ch), nous vous répondons dans un délai de 24 heures. Vous pouvez aussi nous atteindre directement durant la permanence téléphonique (lundi 12h30-15h/mardi, jeudi et vendredi 09h-13h) :

0848 044 444



FONDATION
JEUNESSE
& FAMILLES

**HISTOIRES
DE PARENTS**

Ch. des Champs-Courbes 25a
Case postale 95
1024 Ecublens